https://gex-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article65



## Réglementation et internet

- Directeurs - Réglementation et internet -

Date de mise en ligne : jeudi 15 décembre 2016

Copyright © ARCHIVES â€" Circonscription de Péron - Tous droits réservés

## Réglementation et internet

Vous trouverez, en suivant le lien ci-dessous, un article clair et concis sur le site de la CNIL répertoriant les formalités à mettre en oeuvre en fonction des différents outils en ligne que vous êtes susceptibles d'utiliser dans le cadre de vos fonctions de directeur et/ou d'enseignant.

 $\underline{\text{https://www.cnil.fr/fr/quelles-formalites-pour-les-chefs-detablissements-les-responsables-des-ecoles-et-les-enseignan} \\ \underline{\text{ts}}$